



Modernisation et simplification du traitement des indivisions éleveurs

France Galop annonce une modernisation, mise en place depuis ce mois de décembre 2024, du traitement des versements des primes à l'éleveur dans le cadre des indivisions, c'est-à-dire des entités comportant plus de 4 naisseurs.

Pour l'ensemble des indivisions, anciennes et nouvelles, **les primes sont désormais versées directement par France Galop**, à chaque membre de l'indivision, à la condition qu'il soit préalablement agréé. L'absence d'agrément de l'un des membres de l'indivision ne bloquera plus le versement des primes des autres naisseurs de l'indivision, comme c'était le cas précédemment.

Cette modernisation mise en avant par France Galop marque une simplification significative des démarches administratives et **répond à une demande pressante des socioprofessionnels** concernés par l'indivision, dont les projets étaient jusqu'ici limités par la complexité du dispositif.

Le précédent mode de fonctionnement prévoyait que le gérant désigné parmi les membres d'une indivision, détenteur d'un agrément en qualité de d'éleveur-bailleur et déclaré à France Galop, recevait la totalité des primes éleveurs de l'indivision pour un cheval. Après chaque victoire, il devait se charger de la répartition des primes entre les indivisaires, au prorata des pourcentages de détention.

Il est à noter que l'évolution annoncée ne modifie pas le processus d'enregistrement des naissances auprès de l'IFCE. De même, la procédure de versement individuel sur les comptes France Galop sur les comptes hors indivision reste inchangée.

Pour toute demande d'informations complémentaires s'adresser au Service Licences : fglic@france-galop.com

Par ailleurs, sur le site de France Galop, c'est désormais le nom de l'indivision qui apparaît à la place du nom du gérant.

Exemple d'affichage sur le site :



The screenshot shows the France Galop website interface. At the top, there is a search bar and navigation links for FR, EN, Replay, and Direct. Below the navigation bar, the France Galop logo is displayed, followed by a menu with links for Courses, Hommes & Chevaux, Événements & Billetterie, Entreprises, Hippodromes, and Actualités. The main content area features a horse profile for 'A NOUS DE JOUER'. The profile includes the following information: Male, PS, BAI; Né le 12/02/2024; Entraîneur; Propriétaire non référencé; Qualifié FEE: Oui; and Éleveurs: IND. N. LA REGLE DU JEU 2024 (PEDRO THE GREAT).